



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 22 octobre 2018  
A 18 H 30 - Salle du 3<sup>ème</sup> âge

## Membres du Conseil d'Administration :

LAPALU Christian, PAGÉS Jocelyne, MENTREKA Anne-Marie, PILAT Stéphanie, ABOAF Christine, VERMANDELE Delphine, LAMOULIE Danielle, MARTIN Jacques, DUCÉL Jean.

Nombre de conseillers en exercice :	09
Nombre de conseillers présents :	06
Nombre de conseillers absents :	03
Procurations :	1

Secrétaire de séance : Mme. Jocelyne PAGÉS.

Monsieur le Président ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

### 1. Délibération pour attribuer une aide à l'association Aude Solidarité en faveur des sinistrés de l'Indonésie.

Monsieur le Président informe ses collègues de la demande d'aide formulée par l'Association Aude Solidarité du Conseil Général de l'Aude au bénéfice des sinistrés d'Indonésie.

En conséquence, compte tenu de la terrible catastrophe qui a frappé l'Indonésie et qui a causé de très importants dégâts matériels, Monsieur le Président propose pour soulager ces populations sinistrées le vote d'une Aide de **100 €** à l'Association Aude Solidarité pour venir en aide à l'Indonésie.

➤ **Accord à l'unanimité**

### 2. Délibération pour attribuer une aide à l'association Aude Solidarité en faveur des sinistrés du département de l'Aude.

Monsieur le Président informe ses collègues de la demande d'aide formulée par l'Association Aude Solidarité du Conseil Général de l'Aude au bénéfice des sinistrés du département de l'Aude (Inondations du 15 octobre 2018).

En conséquence, compte tenu des terribles inondations qui ont frappé le département de l'Aude et qui ont causé de très importants dégâts matériels, Monsieur le Président propose pour soulager les populations sinistrées le vote d'une Aide de **200 €** à l'Association Aude Solidarité pour venir en aide aux populations sinistrées du département de l'Aude.

➤ **Accord à l'unanimité**

.../...

### **3. Délibération pour renouveler la convention téléassistance aux personnes « Présence Verte ».**

Monsieur le Président informe ses collègues, qu'il convient de renouveler la convention d'adhésion du CCAS à l'Association Présence Verte Grand sud qui a pour objet de promouvoir un service de téléassistance aux personnes, qui permet d'alerter immédiatement par un simple bouton pressoir, une centrale d'appels qui assure une réponse immédiate par intervention du réseau de solidarité et/ou des services d'urgences.

Ce service de téléassistance des personnes est susceptible d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien à domicile des personnes isolées, âgées ou handicapées.

Le Président propose le renouvellement de l'adhésion du CCAS à Cette convention, qui permet la prise en charge par le CCAS de **50%** des frais d'installation par abonné, soit **22.50€**. (*Le CCAS se substitue à la Commune dans cette opération*).

➤ **Accord à l'unanimité**

**Fin de séance 19 h 15**

**Le Président,**

**Christian LAPALU.**